

# Prisons : grève suspendue

La prochaine réunion avec le ministre Geens (CD&V) est prévue fin août.

Cela fait trois semaines que les agents pénitentiaires observent des grèves pour s'opposer au projet du ministre de la Justice, Koen Geens (CD&V), d'assurer un service garanti en cas de... grève. Pour les détenus, privés de préaux, de visites et de douches sous des températures caniculaires, la situation est très difficile. D'autant qu'ils n'ont, eux, aucun moyen de revendiquer.

La situation est particulièrement préoccupante dans les prisons d'Antwerpen, Brugge, Dendermonde, Hasselt, Ittre, Oudenaarde et Saint-Gilles, pointent les commissions de surveillance. Et il y a des perturbations dans les prisons d'Arlon, Marche-en-Famenne, Merksplas, Mons, Tournai et Turnhout.

## Une réunion constructive

Dans ce contexte, la réunion entre les syndicats et le ministre de la Justice de lundi matin était très attendue. Elle a été constructive, selon les deux parties.

Les assemblées générales dans chaque prison devaient décider, dans l'après-midi, de la suite des actions, mais la tendance semblait être à une suspension du mouvement.

*"On nous avait dit qu'il y aurait une marge de manœuvre et c'était le cas, a précisé la secrétaire permanente Claudine Coupienne à l'agence Belga. Une grève de 32 heures par semaine sans souci d'organisation sera encore possible, le délai de 10 jours pour partir en grève prévu par le protocole 351 et toutes ses modalités sont maintenues, ce qui était un point important. Enfin, les règles disciplinaires en vigueur dans la fonction publique restent d'application pour les agents pénitentiaires et le mot 'réquisition' a été retiré du texte."*

Les organisations syndicales ont jusqu'au 26 juillet pour apporter leurs remarques. *"La grève est un moyen de pression. Au-delà du début des vacances parlementaires, cela n'aurait plus beaucoup de sens."* Michel Jacobs, secrétaire fédéral de la CGSP, s'est lui aussi dit favorable à une levée des actions jusqu'à la prochaine rencontre avec le ministre, prévue la semaine du 20 août.

An.H.